

Meubles Léon Limitée, le plus important détaillant d'ameublement au Canada, publie des résultats financiers records pour le premier trimestre clos le 31 mars 2021

TORONTO, le 13 mai 2021 /CNW/ - Meubles Léon Limitée (« **LFL** » ou la « **Société** ») (TSX: LNF) a annoncé aujourd'hui des résultats financiers records pour le premier trimestre 2021.

Faits saillants - Premier trimestre 2021

- Le chiffre d'affaires total du réseau de magasins¹ a augmenté de 16,6 % pour atteindre un niveau record de 697,1 millions de dollars au premier trimestre de 2021, comparativement à 598,1 millions de dollars au premier trimestre de 2020.
- Les produits du trimestre ont atteint un niveau record de 571,1 millions de dollars comparativement à 497,6 millions de dollars au premier trimestre de 2020, une hausse de 14,8 %.
- Le chiffre d'affaires des magasins comparables¹ a augmenté de 13,6 % au premier trimestre de 2021 en comparaison au premier trimestre de 2020.
- La croissance des ventes en ligne a augmenté de 374 % au premier trimestre, poursuivant la croissance à trois chiffres de nos activités de commerce électronique.
- La marge bénéficiaire brute s'est améliorée, passant de 43,11 % au premier trimestre de 2020 à 43,79 % au premier trimestre de 2021.
- Le BAIIA ajusté¹ s'est établi à 87,2 millions de dollars au premier trimestre de 2021, en hausse de 76,5 %, comparativement au premier trimestre de 2020.
- Le bénéfice net a augmenté de 198,5 % par rapport au premier trimestre de 2020, pour s'établir à 40,9 millions de dollars au premier trimestre de 2021.
- Le bénéfice dilué par action ajusté¹ a augmenté de 218,8 % pour se chiffrer à 0,51 \$ au premier trimestre de 2021, comparativement à 0,16 \$ au premier trimestre de 2020.

Edward Leon, chef de la direction de LFL Group, a déclaré : « Les efforts constants et dévoués de notre équipe nationale ont produit d'excellents résultats financiers tout au long du premier trimestre, dans un environnement qui continue d'être difficile pour les consommateurs et les détaillants partout au pays. Au cours du trimestre, notre plateforme de vente omnicanale, soutenue par l'un des plus importants services de livraison du dernier kilomètre au Canada, a entraîné une croissance à deux chiffres du chiffre d'affaires des magasins comparables et une augmentation de 14,8 % des revenus par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Plus important encore, la souplesse et l'évolutivité intégrées à notre plateforme de commerce électronique que nous améliorons sans cesse ont permis à notre équipe de concentrer nos dépenses de publicité sur les ventes en ligne pendant les fermetures de magasins en cours à l'échelle des provinces, ce qui, combiné à nos résultats supérieurs, a plus que triplé le résultat dilué ajusté par action. »

M. Leon a poursuivi ainsi : « Les décisions stratégiques que nous avons prises au cours des dernières années pour maintenir une prudence financière, mettre l'accent sur la création de valeur et investir dans les outils et l'infrastructure pour veiller à ce que les clients aient la capacité de magasiner où, quand et comment ils veulent, ont continué de porter fruit. LFL est solidement positionné comme l'un des plus importants groupes de détaillants omnicanaux au Canada. Notre rendement au premier trimestre a été rendu possible par les mêmes facteurs qui continueront de générer des rendements à long terme, soit l'accent constant mis sur le service à la clientèle par notre équipe nationale d'associés, un réseau de magasins d'un océan à l'autre comprenant certaines des bannières de détail les plus reconnues au Canada, une plateforme de commerce électronique

solide et en croissance rapide, un portefeuille de biens immobiliers exempts de contraintes de plus de 4,8 millions de pieds carrés, et un bilan solide avec près de 560 millions de dollars en liquidité disponible non affectée. »

La Société a également annoncé aujourd'hui le départ à la retraite de M. Edward F. Leon, l'actuel chef de la direction de la Société. Son départ à la retraite entrera en vigueur le 1er juillet 2021. Il continuera d'occuper ses fonctions de directeur de la Société. Nous souhaitons remercier sincèrement M. Leon pour ses quarante-cinq (45) années de service et de leadership. M. Mike Walsh a été nommé au poste de chef de direction de la Société. En plus de ses fonctions de président, M. Walsh occupait le poste de président et chef de la direction depuis octobre 2020, après avoir assumé les fonctions de président de la division des meubles de Léon au cours des cinq années précédentes. Nous félicitons M. Walsh pour sa nomination.

¹ Pour une description complète de l'emploi que fait la Société des mesures financières non conformes aux IFRS, consulter la rubrique du présent communiqué de presse intitulée « Mesures financières non conformes aux IFRS ».

Sommaire des faits saillants pour les trimestres clos le 31 mars 2021 et le 31 mars 2020

Pour les (en millions de dollars CA, sauf les données et les montants par action et en %)	trimestres clos les			
	31 mars 2021	31 mars 2020	Augmentation (diminution) en \$	Augmentation (diminution) en %
Chiffre d'affaires total du réseau de magasins ¹	697,1	598,1	99,0	16,6 %
Chiffre d'affaires des franchises ¹	126,0	100,5	25,5	25,4 %
Produits	571,1	497,6	73,5	14,8 %
Chiffre d'affaires des magasins comparables ¹	541,3	476,4	64,9	13,6 %
Marge bénéficiaire brute en pourcentage des produits	43,79 %	43,11 %		
Frais de vente, frais généraux et frais d'administration ²	191,2	192,7	(1,5)	(0,8 %)
Frais de vente, frais généraux et frais d'administration ² en pourcentage des produits	33,48 %	38,73 %		
BALIA ajusté	87,2	49,4	37,8	76,5 %
Bénéfice net ajusté ¹	41,2	13,9	27,3	196,4 %
Bénéfice dilué par action ajusté ¹	0,51 \$	0,16 \$	0,35 \$	218,8 %
Bénéfice net	40,9	13,7	27,2	198,5 %
Dividendes déclarés par action ordinaire	0,16 \$	0,16 \$	-	-

(1) Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux IFRS » du présent communiqué pour obtenir de plus amples renseignements sur ces mesures.

(2) Frais de vente, frais généraux et frais d'administration

Produits

Pour le trimestre clos le 31 mars 2021, les produits se sont élevés à 571,1 millions de dollars, comparativement à 497,6 millions de dollars au premier trimestre de 2020. Les produits ont augmenté de 73,5 millions de dollars (14,8 %) par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison de hausses à deux chiffres dans la plupart des catégories de produits. L'accent que la Société continue de mettre sur le commerce électronique, y compris son initiative de clavardage en direct, a généré une augmentation d'une année à l'autre de 374 % des ventes en ligne au cours du trimestre. La robustesse constante des ventes en ligne au cours du trimestre continue également de confirmer que la plateforme numérique de l'entreprise est très adaptable et capable de contribuer de façon significative à des pourcentages de marge bénéficiaire d'exploitation plus élevés en raison de sa structure de coûts d'exploitation actuelle. La plateforme numérique est essentielle pour permettre à la Société d'attirer de nouveaux clients alors qu'ils commencent leur expérience de magasinage en ligne, puis de continuer en magasin à bénéficier de l'aide de nos associés aux ventes compétents, à la fois de façon virtuelle dans les magasins qui ont été fermés temporairement et en personne dans les magasins qui sont restés ouverts pendant le trimestre.

Chiffre d'affaires des magasins comparables¹

L'entreprise a pu réaliser une augmentation de 13,6 % du chiffre d'affaires des magasins comparables au cours du trimestre comparativement au premier trimestre de 2020. Pourtant, pendant la majeure partie de cette période, il y a eu des fermetures de magasins en raison des restrictions imposées par les gouvernements provinciaux de l'Ontario et du Québec.

Marge brute

La marge bénéficiaire brute de 43,79 % du trimestre a augmenté de 68 points de base par rapport au premier trimestre de 2020. Cela s'explique par l'augmentation des pourcentages de la marge bénéficiaire brute dans la plupart des catégories de produits de l'entreprise.

Frais de vente, frais généraux et frais d'administration

Les frais de vente, frais généraux et frais d'administration, exprimés en pourcentage des produits pour le trimestre à l'étude, ont diminué de 525 points de base en raison de la gestion efficace desdits frais tout au long du trimestre, tout en ajustant les dépenses de publicité pour stimuler les ventes en ligne pendant les fermetures en cours des magasins dans les provinces.

Les frais de vente, frais généraux et frais d'administration de la Société pour le trimestre en cours et le trimestre correspondant de l'exercice précédent ne comprennent pas les revenus de subvention liés au programme de la subvention salariale d'urgence du Canada du gouvernement fédéral, qui a été mis en place l'an dernier au début d'avril 2020.

Bénéfice net ajusté¹ et bénéfice dilué par action ajusté¹

En raison de ce qui précède et d'une réduction continue des coûts de financement nets, le bénéfice net ajusté du trimestre en cours a atteint 41,2 millions de dollars, soit une augmentation de 27,3 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Il en est résulté un bénéfice par action dilué ajusté qui est passé à 0,51 \$ au cours du trimestre en cours, soit une augmentation de 218,8 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Bénéfice net et bénéfice dilué par action

Le bénéfice net pour le premier trimestre de 2021 s'est élevé à 40,9 millions de dollars, soit un bénéfice par action dilué de 0,51 \$, comparativement au bénéfice net de 13,7 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, ou un bénéfice par action dilué de 0,17 \$.

(1) Mesures financières non conformes aux IFRS Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la section 14 du présent rapport de gestion.

Dividendes

Comme elle l'a annoncé précédemment, la Société a versé un dividende trimestriel de 0,16 \$ par action ordinaire le 8 avril 2021. Aujourd'hui, les administrateurs ont déclaré un dividende trimestriel de 0,16 \$ par action ordinaire payable le 8 juillet 2021 aux actionnaires dûment inscrits à la clôture des marchés le 8 juin 2021. Depuis 2007, les dividendes versés par Meubles Léon Limitée sont des « dividendes déterminés » en vertu des changements apportés à la *Loi de l'impôt sur le revenu* par le projet de loi C-28 du Canada.

Perspectives

Personne ne peut prédire pour l'instant quelles seront la durée et l'incidence sur le plan financier de la COVID-19 ni quelle sera l'efficacité des interventions des gouvernements et des banques centrales dans la lutte pour freiner la propagation de la COVID-19 et stimuler l'économie. Les gouvernements fédéral et provinciaux ont mis en place des exigences en matière de distanciation sociale, des interdictions de voyages non essentiels et d'autres mesures qui ont mené directement à l'incertitude quant à la demande des clients. La Société continue de surveiller activement l'évolution de la situation et de s'adapter aux effets de la pandémie de COVID-19 à mesure qu'ils surviennent; ces effets sont liés à un certain nombre de facteurs, notamment l'évolution du virus, les réactions de nos clients et de nos employés et les nouvelles mesures gouvernementales, dont aucun ne peut être prédit avec certitude.

À plus long terme, nous sommes encore d'avis que l'économie canadienne sous-jacente demeure relativement forte. Bien qu'il soit difficile de prédire le niveau de confiance futur des consommateurs et son éventuelle incidence sur les ventes au détail, nous affichons un optimisme raisonnable en estimant que nos ventes et notre rentabilité iront en augmentant. Compte tenu de la situation financière solide et en amélioration constante de la Société, notre principal objectif consiste à accroître notre part de marché et notre rentabilité. Nous demeurons centrés sur notre engagement à gérer efficacement nos coûts, mais aussi à continuer d'investir de façon soutenue dans l'innovation numérique qui permettra d'attirer davantage de clients à la fois vers notre plateforme de commerce électronique et nos 303 magasins physiques d'un bout à l'autre du Canada.

Mesures financières non conformes aux IFRS

La Société fait appel à des mesures financières qui n'ont pas de signification normalisée aux termes des normes IFRS et qui pourraient donc ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. La Société calcule les mesures financières non conformes aux IFRS en rajustant certaines mesures conformes aux IFRS pour des éléments précis que la Société considère comme importants, mais qui ne sont pas représentatifs du rendement d'exploitation sous-jacent des activités de la Société pendant la période, comme il est décrit ci-dessous :

Mesures non conformes aux IFRS	Mesures conformes aux IFRS
Bénéfice net ajusté	Bénéfice net
Bénéfice ajusté avant impôts sur le résultat	Bénéfice avant impôts sur le résultat
Bénéfice ajusté par action - de base	Bénéfice par action - de base
Bénéfice ajusté par action - dilué	Bénéfice par action - dilué
BAIIA ajusté	Bénéfice net

Bénéfice net ajusté

LFL calcule les mesures comparables en excluant l'incidence de la variation de la juste valeur des instruments dérivés liée à l'incidence nette des contrats de change à terme libellés en dollars américains. La Société utilise des instruments dérivés pour gérer son risque financier conformément à la politique de trésorerie de l'entreprise. La direction est d'avis que l'exclusion du bénéfice de l'incidence des rajustements à la valeur de marché et les modifications qui y seraient apportées, jusqu'au règlement, établit une meilleure concordance entre l'intention et l'effet financier de ces contrats avec les flux de trésorerie sous-jacents.

BAIIA ajusté

Le bénéfice ajusté avant intérêts, impôt sur le résultat et amortissement, et avant les rajustements à la valeur de marché liés aux changements apportés à la juste valeur des instruments financiers dérivés de la Société et les charges uniques imputables aux bénéfices (« BAIIA ajusté ») est une mesure financière non conforme aux IFRS utilisée par la Société. La Société considère le BAIIA ajusté comme une mesure efficace de la rentabilité du point de vue de l'exploitation, qui est communément perçue comme une mesure indirecte des flux de trésorerie d'exploitation, un important indicateur de succès pour nombre d'entreprises. Le BAIIA ajusté est une mesure financière non conforme aux IFRS utilisée par la Société. Le BAIIA ajusté de la Société pourrait ne pas être comparable au BAIIA ajusté d'autres entreprises, mais, de l'avis de la direction, il reflète de manière adéquate la situation financière particulière de LFL. Cette mesure n'est pas présentée comme un substitut du bénéfice net, lequel, conformément aux IFRS, est un indicateur du rendement opérationnel.

Chiffre d'affaires des magasins comparables

Le chiffre d'affaires des magasins comparables représente les ventes générées, à la fois en magasin et en ligne, par des magasins ouverts depuis plus de 12 mois sur une base annuelle. Le chiffre d'affaires des magasins comparables ne constitue pas une mesure du bénéfice reconnue par les IFRS et il n'a pas une définition normalisée prescrite par les IFRS, mais il est un indicateur clé utilisé par la Société pour mesurer le rendement par rapport aux résultats de la période précédente.

Le chiffre d'affaires des magasins comparables figurant dans ce rapport de gestion peut ne pas être comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Cependant, cette mesure est couramment utilisée dans le secteur du commerce de détail. Nous croyons qu'il est utile de communiquer cette mesure pour les investisseurs parce qu'elle leur permet de mieux comprendre le niveau de croissance de notre entreprise.

Chiffre d'affaires total du réseau de magasins

Le chiffre d'affaires total du réseau de magasins représente les produits agrégés comptabilisés dans les états financiers consolidés de la Société plus les ventes aux clients effectuées dans les magasins franchisés qui ne sont pas comprises dans les produits présentés dans les états financiers consolidés de la Société. Le chiffre d'affaires total du réseau de magasins ne constitue pas une mesure reconnue par les IFRS et il n'a pas une définition normalisée prescrite par les IFRS, mais il est un indicateur clé utilisé par la Société pour mesurer le rendement par rapport aux résultats de la période précédente. Par conséquent, le chiffre d'affaires total du réseau de magasins figurant dans le présent rapport de gestion peut ne pas être comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Nous croyons qu'il est utile de communiquer cette mesure pour les investisseurs parce qu'elle sert d'indicateur de la force du réseau global de magasins de la Société, qui a, au bout du compte, une incidence sur les résultats financiers.

Chiffre d'affaires des franchises

Le chiffre d'affaires des franchises représente les ventes aux clients effectuées dans les magasins franchisés qui ne sont pas comprises dans les produits présentés dans les états financiers consolidés de la Société ni dans le chiffre d'affaires des magasins comparables présenté dans le rapport de gestion. Le chiffre d'affaires des franchises ne constitue pas une mesure reconnue par les IFRS et il n'a pas une définition normalisée prescrite par les IFRS, mais il est un indicateur clé utilisé par la Société pour mesurer le rendement par rapport aux résultats de la période précédente. Par conséquent, le chiffre d'affaires des franchises figurant dans le présent rapport de gestion peut ne pas être comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Encore une fois, nous croyons qu'il est utile de communiquer cette mesure pour les investisseurs parce qu'elle sert d'indicateur de la force des marques de la Société, qui a, au bout du compte, une incidence sur les résultats financiers.

Meubles Léon Limitée

Meubles Léon Limitée est le plus important détaillant de meubles, d'appareils électroménagers et d'appareils électroniques au Canada. Nos bannières de détail sont les suivantes : Léon, The Brick, The Brick Mattress Store et The Brick Outlet. Enfin, avec la bannière Midnorthern Appliance de la division de The Brick et la bannière Appliance Canada de la division de Léon, la Société est le plus important détaillant d'appareils électroménagers du pays auprès des constructeurs, des promoteurs immobiliers, des hôtels et des entreprises de gestion immobilière. Meubles Léon possède 303 magasins de détail sous diverses bannières d'un océan à l'autre au pays. La Société exploite trois sites Web : leons.ca, thebrick.com et furniture.ca.

Mise en garde

Ce communiqué peut contenir des énoncés prospectifs qui sont assujettis à des risques et à des incertitudes connus et inconnus et qui pourraient mener à des résultats réels qui diffèrent sensiblement des résultats visés. Ces risques et incertitudes comprennent ceux décrits dans les rapports périodiques de Meubles Léon Limitée, dont le rapport annuel, ou les documents déposés de temps à autre par la Société auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières.

Le présent communiqué peut comprendre certains « énoncés prospectifs » qui ne sont pas constitués de faits historiques. Les énoncés prospectifs comprennent des estimations et des

énoncés qui décrivent les plans, les objectifs ou les buts futurs de la Société, y compris des déclarations indiquant que la Société ou la direction s'attend à ce qu'une condition ou un résultat énoncé se produise. Les énoncés prospectifs se caractérisent par le recours à des termes comme les suivants : « croit », « prévoit », « s'attend à », « estime », « peut », « pourrait », « ferait », « fera » ou « planifiera ». Étant donné que les énoncés prospectifs sont fondés sur des hypothèses et tiennent compte de conditions et d'événements futurs, ils comportent, par nature, des risques et des incertitudes. Bien que ces énoncés soient fondés sur les renseignements dont dispose l'entreprise au moment de leur publication, celle-ci ne fournit aucune assurance que les résultats réels répondront aux attentes de la direction. Les risques, les incertitudes et les autres facteurs associés à l'information prospective pourraient faire en sorte que les événements, les résultats, le rendement, les perspectives et les occasions réels diffèrent sensiblement de ceux suggérés par cette information ou qui lui sont implicites. Les renseignements prospectifs contenus dans le présent communiqué comprennent, sans s'y limiter, les objectifs, buts et plans futurs de l'entreprise, ainsi que les estimations des conditions du marché. Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ces renseignements prospectifs comprennent, sans toutefois s'y limiter, l'incapacité de cerner des occasions d'affaires avantageuses, l'incapacité de convertir les occasions d'affaires recherchées en avantages concrets pour la Société ou ses actionnaires, la capacité de la Société de contrer l'incidence potentielle de la COVID-19 sur les facteurs influençant les activités de la Société, les retards dans l'obtention des approbations requises des actionnaires et de la Bourse de Toronto ou l'incapacité de les obtenir, les variations des marchés boursiers, l'inflation, les variations des taux de change, les fluctuations des prix des produits de base, les retards dans l'avancement de projets et les risques énoncés dans les documents publics de la Société déposés sur SEDAR. Même si la Société croit que les hypothèses et les facteurs utilisés pour préparer l'information prospective dans ce communiqué sont raisonnables, il ne faut pas se fier indûment à ces renseignements, qui s'appliquent uniquement à la date de publication du communiqué, et aucune garantie n'est fournie que ces événements se produiront dans les délais mentionnés ou même qu'ils se produiront ou non. À moins que la loi ne l'exige, la Société n'assume aucune obligation ou intention quant à la mise à jour ou à la révision des renseignements prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres facteurs.

SOURCE Meubles Leon Limitée

Consultez le contenu original : <http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/May2021/13/c1034.html>

%SEDAR: 00001116F

Renseignements : Afin d'obtenir un complément d'information, veuillez communiquer avec : Constantine Pefanis, Chef de la direction financière, Meubles Léon Limitée, Tél. : 416 243-4073, iflgroup.ca; Jonathan Ross, LodeRock Advisors, Relations avec les investisseurs - Meubles Léon Limitée, jon.ross@loderockadvisors.com, Tél. : 416 283-0178

CO: Meubles Leon Limitée

CNW 17:37e 13-MAY-21